

Les Actes Médicaux d'Orthophonie (AMO)

Bilan de la déglutition et des fonctions oro-myo-faciales	16	AMO
Bilan de la phonation	24	AMO
Bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit	24	AMO
Bilan de la communication et du langage écrit	24	AMO
Bilan de la dyscalculie et des troubles du raisonnement logico-mathématique	24	AMO
Bilan des troubles d'origine neurologique	30	AMO
Bilan des bégaiements et des autres troubles de la fluence	30	AMO
Bilan de la communication et du langage dans le cadre des handicaps moteurs, sensoriels ou mentaux (inclus surdit�, paralysies c�r�brales, troubles envahissants du d�veloppement, maladies g�n�tiques)	30	AMO

Rééducation des troubles d'articulation isolés chez des personnes ne présentant pas d'affection neurologique, par séance	5,1	AMO
Rééducation des troubles de l'articulation liés à des déficiences perceptives, par séance	8	AMO
Rééducation des troubles de l'articulation liés à des déficiences d'origine organique, par séance	8	AMO
Rééducation de la déglutition atypique, par séance	8	AMO
Rééducation vélo-tubo-tympanique, par séance	8	AMO
Rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle, par séance	11,4	AMO
Rééducation des dyskinésies laryngées, par séance	11,3	AMO
Rééducation des dysarthries neurologiques, par séance	11	AMO
Rééducation des dysphagies chez l'adulte et chez l'enfant, par séance	11	AMO
Rééducation des anomalies des fonctions oro-myo-faciales entraînant des troubles de l'articulation et de la parole, par séance	10,3	AMO
Education à l'acquisition et à l'utilisation de la voix oro-œsophagienne et/ou trachéo-œsophagienne, par séance	11,2	AMO
Education à l'utilisation des prothèses phonatoires quel qu'en soit le mécanisme, par séance	11,1	AMO
Rééducation des troubles de la communication et du langage écrit, par séance	10,1	AMO
Rééducation des troubles du calcul et du raisonnement logico-mathématique, par séance	10,2	AMO
Rééducation des troubles du graphisme et de l'écriture, par séance	10	AMO
Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral, par séance	12,1	AMO
Rééducation des bégaiements et des autres troubles de la fluence, par séance	12,2	AMO
Réadaptation à la communication dans les surdités acquises appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale, par séance	12	AMO
Education précoce à la communication et au langage dans les handicaps de l'enfant de type sensoriel, moteur, mental, par séance	13,6	AMO
Education ou rééducation de la communication et du langage dans les handicaps de l'enfant de type sensoriel, moteur, mental, par séance	13,5	AMO
Education ou rééducation de la communication et du langage dans le cadre des paralysies cérébrales, par séance	13,8	AMO
Education ou rééducation de la communication et du langage dans le cadre des troubles envahissants du développement, par séance	13,8	AMO
Education ou rééducation de la communication et du langage dans le cadre des maladies génétiques, par séance	13,8	AMO
Rééducation des dysphasies, par séance d'une durée minimale de 30 minutes	14	AMO
Rééducation de la communication et du langage dans les aphasies, par séance	15,6	AMO
Rééducation des troubles de la communication et du langage non aphasiques dans le cadre d'autres atteintes neurologiques, par séance	15,2	AMO
Maintien et adaptation des fonctions de communication chez les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, par séance	15	AMO
Démütisation dans les surdités du premier âge, appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire, par séance	15,4	AMO
Rééducation ou conservation de la communication, du langage et de la parole dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire, par séance	15,1	AMO

NB : valeur de l'AMO = 2,50 euros